FÊTES DE WALLONIE 2021
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toutes les infos pratiques : mobilité, fermeture de l'administration, sécurité, mesures sanitaires…

MOBILITÉ

Du mercredi 15 au lundi 20 septembre, la circulation et/ou le stationnement seront interdits pour des durées variables dans un périmètre limité du centre-ville, incluant principalement les lieux de concerts et d'animation (place Saint-Aubain, place de l'Ecole des Cadets, parking du Centre L'Ilon) ainsi que leurs voiries adjacentes.

Retrouvez le détail complet des mesures de mobilité et de circulation sur : www.namur.be/fr/actualite/fetes-de-wallonie-2021

Les interdictions de circulation et de stationnement s'appliquent à tous les véhicules motorisés, à l'exception des services de secours, des organisations et de tout autre véhicule admis pour des raisons impérieuses laissées à l'appréciation des services de police.

Deux **stations Li Bia vélo** du centre-ville seront temporairement supprimées durant les Fêtes de la Wallonie. Il s'agit des stations situées à la place de l'Ecole des Cadets et à la rue de l'Ange.

Les **livraisons et l'approvisionnement des commerces** sont uniquement autorisés entre 6h00 et 9h00 les samedi 18 et dimanche 19 septembre.

Durant les Fêtes de Wallonie, différentes **facilités de stationnement** sont proposées :

- **Le P+R Saint-Nicolas** (276 pl.) est ouvert et gratuit (avec levée des barrières), du vendredi 17/09 à 7h30 jusqu'au lundi 20 septembre à 4h00 ;
- **Le parking Namur Expo** (475 pl.) est ouvert et gratuit (avec levée des barrières), du vendredi 17/09 à 7h30 jusqu'au lundi 20 septembre à 4h00 ;

Le TEC effectuera des liaisons gratuites entre ces deux parkings et la place de la Station !

- **Le parking de l'Hôtel de Ville** (350 pl.) est ouvert sans interruption du vendredi 17 septembre à 7h30 au lundi 20 septembre à 24h00 avec application d'un tarif préférentiel : 1€/heure et forfait de 5€ pour 24h (à partir de 5 heures de stationnement).

Le **téléphérique de la Citadelle de Namur** adapte ses horaires :

- Vendredi 17 septembre : 7h00 à 19h00
- Samedi 18 et dimanche 19 septembre : 10h00 à 19h00

* Attention : l'abonnement MOBI (transport urbain) est non-valable après 18h30 le vendredi et le week-end.

NAMUR CAPITALE

FACILITÉS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les Fêtes de Wallonie se veulent aussi accessibles que possible aux personnes à mobilité réduite.

Outre les emplacements de **stationnement PMR** existants dans les rues non interdites à la circulation et/ou au stationnement, des emplacements supplémentaires sont créés aux abords des sites d'animations et de concerts :

- 9 emplacements sur la place du Palais de Justice (côté rue Lelièvre)
- 5 emplacements dans la rue J. Saintraint (entre la rue des Brasseurs et le Pôle muséal Les Bateliers)
- 3 emplacements sur le boulevard Cauchy
- 7 emplacements à l'avenue F. Golenvaux

Une attention particulière sera réservée aux personnes à mobilité réduite pour leur permettre d'**assister aux concerts dans les meilleures conditions possibles**. Leur accès aux concerts se déroulera suivant les mesures en vigueur (présentation du Covid Safe Ticket et réservation préalable). Sur place :

- Une plateforme surélevée et surveillée sera installée sur la place Saint-Aubain.
- Sur la place des Cadets, les personnes à mobilité réduite auront accès au devant de la scène.

NAMUR CAPITALE

SERVICES DE SECOURS

Dispositif médical préventif

- Pour une demande d'intervention médicale urgente : composez le **112**
- **Un poste médical avancé** est installé à **l'Arsenal de Namur.**
  - Accès via la rue de l'Arsenal
  - Horaires : vendredi 17 et samedi 18 septembre, de 18h00 à 6h00
- **Deux postes de premiers soins** (Croix Rouge) sont également mis sur pied aux abords de la place Saint-Aubain et de la place des Cadets, pendant les concerts.

Services de police 24h/24

- Pour une demande d'intervention policière urgente : composez le **112**
- Pour un dépôt de plainte ou une déclaration de perte/vol d'objets ou documents :
  - Commissariat de Police | Place du Théâtre 5 à 5000 Namur
  - Pour certaines plaintes non-urgentes : www.policeonweb.be
    (par exemple : perte d'objet ou de document / vol de vélo / dégradations diverses…)

RÉSEAUX SOCIAUX

Durant les Fêtes de Wallonie, la Ville de Namur et la Police Namur Capitale utiliseront leurs médias sociaux pour diffuser tout message d'information ayant trait à la sécurité :

- Police Namur Capitale : Police Namur Capitale sur Facebook | @ZPNamur sur Twitter
- Ville de Namur : Ville de Namur sur Facebook | @VilledeNamur sur Twitter

Suivez les hashtags **#Wallos21** et **#Namur**, également utilisés par les partenaires des Fêtes de Wallonie pour communiquer sur leur programme.

NAMUR CAPITALE

MESURES LIÉES À LA VENTE ET À LA CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES

Valable de tout temps, l'interdiction de vendre, servir ou offrir toute boisson alcoolisée aux jeunes de moins de 16 ans reste et toute boisson spiritueuse aux jeunes de moins de 18 ans demeure *a fortiori* d'application durant les Fêtes de Wallonie.

Contrairement aux précédentes éditions des Fêtes, les échoppes destinées à la vente d'alcool sur la voie publique sont interdites. La consommation et la vente d'alcool sont donc uniquement autorisées au sein des établissements horeca et sur leurs terrasses et extensions de terrasses admises, de même qu'auprès des bars installés sur les différents lieux de concerts et d'animations accessibles sur présentation du Covid Safe Ticket.

- Du vendredi 17 au dimanche 19 septembre 2021, les débits de boisson arrêteront de vendre des boissons 30 minutes avant leur heure de fermeture, fixée librement et au plus tard à 4h00 le lendemain.
- Du vendredi 17 à 12h00 au mardi 21 septembre 2021 à 8h00, la vente de boissons alcoolisées à partir de 15° sera interdite dans tous les commerces non-horeca situés dans la Corbeille. Le non-respect de cette interdiction pourra entraîner la fermeture de l'établissement pour une période indéterminée.

Interdiction d'usage et de détention de récipients en verre

- Du vendredi 17 septembre à 12h00 au mardi 21 septembre à 8h00, l'usage de récipients en verre est interdit pour servir des boissons sur la voie publique ou à la terrasse des débits de boisson situés dans la Corbeille.
- Du vendredi 17 septembre à 12h00 au mardi 21 septembre à 8h00, il est interdit, sur la voie publique, de détenir toute boisson (alcoolisée ou non) dans un récipient en verre, en terre cuite ou tout autre matériau pouvant causer des dommages pour les personnes, les animaux et les biens.

NAMUR CAPITALE

MESURES SANITAIRES

Covid Safe Ticket

L'accès aux lieux de concerts et d'animations suivants sera conditionné par la présentation du Covid Safe Ticket à partir de 12 ans : la place Saint-Aubain, la place des Cadets, les Jardins du Maïeur et parking du Centre L'Ilon.

Le Covid Safe Ticket certifie que vous êtes "covid safe" et que vous disposez :

- Soit d'un certificat de vaccination prouvant que vous avez été complètement vacciné contre le covid-19 (vaccination 2 doses + 2 semaines) ;
- Soit d'un certificat de test démontrant que vous avez subi un test covid-19 avec un résultat négatif (test PCR de moins de 48h ou test anti-génique de moins de 24h) ;
- Soit d'un certificat de rétablissement attestant que vous êtes guéri du covid-19 après un test positif antérieur.

Comment obtenir le Covid Safe Ticket ?

- Directement sur votre smartphone en téléchargeant l'application CovidSafe.be
- Document PDF téléchargeable ou imprimable via le portail en ligne masante.belgique.be
- Par courrier postal, sur demande en appelant le call-center régional : 071 31 34 93 (Wallonie), 02 214 19 19 (Bruxelles), 078 78 78 50 (Flandre), 0800 23 0 32 (Communauté germanophone)

Plus d'informations sur le Covid Safe Ticket via https://covidsafe.be/

Jauge limitée et réservation en ligne

Des jauges de fréquentation limiteront l'accès aux lieux et places d'animations listés ci-dessous. Cette restriction impliquera parfois la nécessité d'une réservation préalable et/ou la fermeture du site dès la jauge maximale atteinte.

Horeca

Les bars et restaurants du centre-ville vous accueillent, à l'intérieur comme en terrasse, suivant les normes sanitaires propres au secteur horeca.

NAMUR CAPITALE

Port du masque

Le port du masque est :

- recommandé en extérieur, en cas de forte affluence (notamment dans les files) ;
- obligatoire lors de vos déplacements à l'intérieur des établissements ;
- obligatoire dans les lieux d'animations intérieurs dont l'accès n'est pas conditionné à la présentation du Covid Safe Ticket.

ASTUCE ! Référez-vous aux **pictogrammes** utilisés par les opérateurs des Fêtes de Wallonie pour connaître les mesures sanitaires en vigueur sur les différents lieux de fêtes.

- **place Saint-Aubain**
  réservation préalable + présentation du Covid Safe Ticket – **Concerts COMPLETS**
- **place des Cadets**
  réservation préalable + présentation du Covid Safe Ticket
- **Jardins du Maïeur**
  sans réservation + présentation du Covid Safe Ticket
- **Parking du Centre L'Ilon**
  sans réservation + présentation du Covid Safe Ticket
- **Eschole des Pôves**
  sans réservation
- **Institut Saint-Louis (salle de gym)**
  réservation préalable

Réservez vos places pour les concerts et festivités via www.fetesdewallonie.be et/ ou via www.rtbf.be/culture/fetes-de-wallonie/namur

NAMUR CAPITALE

OUVERTURE / FERMETURE DES SERVICES COMMUNAUX

L'Administration communale sera fermée le vendredi 17 septembre dès 12h00 et le lundi 20 septembre toute la journée*.

- Comme les autres samedis, la Maison des Citoyens sera ouverte le samedi 18 septembre de 8h30 à 11h30, uniquement sur rendez-vous : prenez rendez-vous en ligne (www.namur.be/rdv) ou par téléphone (081 24 60 00).
- Les piscines communales resteront ouvertes aux horaires habituels.
- Les bibliothèques communales de Namur, Jambes, Saint-Servais et Malonne seront fermées le vendredi 17 et le samedi 18 septembre.
- Le Pôle muséal des Bateliers sera fermé le samedi 18 et le dimanche 19 septembre.

* Des mesures seront prises pour permettre les démarches indispensables par les entreprises de pompes funèbres le samedi 18 et le lundi 20 septembre.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire du samedi 18 septembre est annulé.

NAMUR CAPITALE

MESURES SANITAIRES ET DE SÉCURITÉ

#wallos21

COVID SAFE TICKET

POUR LES **PLUS DE 12 ANS**, POUR:

- LES CONCERTS
- LES WALLONIADES
- LES JOUTES DE L'ÉCHASSE D'OR

PORT DU MASQUE

- **RECOMMANDÉ** DANS LES ESPACES D'AFFLUENCE (RUES, FILES D'ATTENTE)
- **OBLIGATOIRE** LORS DE VOS DÉPLACEMENTS À L'INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS HORECA

AIDE MÉDICALE

- **POSTE MÉDICAL AVANCÉ** À L'**ARSENAL**
  ACCÈS VIA RUE DE L'ARSENAL
  VENDREDI & SAMEDI - 18H-6H
- **POSTES DE SOINS**
  PLACE ST-AUBAIN & **PLACE DES CADETS** PENDANT LES CONCERTS

ATTROUPEMENTS

ATTROUPEMENTS NON-AUTORISÉS DEVANT LES ÉTABLISSEMENTS

CONSOMMATION D'ALCOOL

- CONSOMMATION **UNIQUEMENT SUR LES TERRASSES AUTORISÉES** ET À L'**INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS** HORECA
- **INTERDICTION DE CONSOMMER** DE L'ALCOOL SUR LA **VOIE PUBLIQUE**

RÉCIPIENTS EN VERRE

INTERDICTION DE **DÉTENTION** ET D'**UTILISATION** DE **RÉCIPIENTS EN VERRE** EN TERRASSE ET SUR LA VOIE PUBLIQUE

NAMUR CAPITALE | Police Namur Capitale

INTERVENTION URGENTE POLICE & AMBULANCE 112

INFOS: WWW.NAMUR.BE

NAMUR CAPITALE